

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-62

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 10 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à SEGOND Éric

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet DEMANDE DE SUBVENTION - TRAVAUX SUITE AUX INTEMPÉRIES DU 20 OCTOBRE 2023

Remplace la délibération 2024-41

Monsieur le maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que les intempéries du 20 octobre 2023 ont provoqué de nombreux dégâts sur toute la commune.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès des Services de la Région PACA.

Le montant des travaux est estimé à 420 011.00 € HT. Le Région finance à hauteur de 25% dans la limite de 100 000 € d'aide.

L'aide est sollicitée à hauteur de 100 000 €.

Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20240916-202462-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve le plan de financement tel que proposé ci-dessus.

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Eric Segond
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.